

OBJET : Formations en cours de carrière - Année scolaire 2006-2007
Brochure d'accueil pour les enseignants de l'enseignement secondaire ordinaire engagés sous couvert de l'article 20

Réseau : C.F.

Niveaux et services : Enseignement secondaire

Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française.

Aux Administrateurs des Internats autonomes organisés par la Communauté française.

Pour information aux Membres de l'Inspection.

Autorité : S.G.A.P.

Signataire : Jean STEENSELS
Directeur général adjoint

Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.

Personne ressource : Martine DUWEZ, Directrice - Bureau 1G27, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 à 1000 BRUXELLES

Référence : IV/JS/MD/OF/2007/8

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : 1 + 1 brochure

Bruxelles le 02/03/2007

Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française
Aux Administrateurs des Internats autonomes organisés par la Communauté française

N. Réf : IV/MD/OF/2007/8

Pour information aux Membres de l'Inspection

Votre correspondante :
M. DUWEZ, Directrice
02/690.81.45

**OBJET: Formation en cours de carrière - Année scolaire 2006-2007
Brochure d'accueil pour les enseignants de l'enseignement secondaire ordinaire engagés sous couvert de l'article 20**

En complément de la circulaire n° 1646 du 02.10.2006, je vous transmets quelques exemplaires de la documentation présentant les spécificités de l'enseignement secondaire ordinaire général ou technique de transition. Cette dernière est à insérer dans la farde générale intitulée « Enseignant, mon nouveau métier ».

Des exemplaires supplémentaires de cette documentation peuvent encore être demandés à la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique.

De plus celle-ci est installée sur le site RESTODE afin de permettre la reproduction aisée des textes (http://www.restode.cfwb.be/pgens/carriere/Ens_metier.htm). En tant que Chef d'établissement, vous trouverez dans le Vade-Mecum une information relative à l'accueil des enseignants engagés sous couvert de l'article 20 ainsi qu'un lien vous permettant de trouver ces textes sur le site RESTODE.

Le Directeur général adjoint

Jean STEENSELS